

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2020

Présents : BROUSSARD Olivier – GUERIN Alain – ABRIAL Evelyne – POCHELON Cyril – NURY Marcel – CROUZET Éric – MOUNIER Marie-Laure – ROCHETTE Romuald – VEY Christophe – PACALON Didier – PRIEUR DREVEN Marie-Hélène

Absents : /

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : POCHELON Cyril

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 23 mai 2020

FISCALITE 2020

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 0,5 %.

Les taux de la fiscalité 2020 sont donc :

- 9,24 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 65.99 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Suite à la réforme de la fiscalité directe locale, le taux de la taxe d'habitation est gelé à hauteur de celui appliqué en 2019, soit 7,15 %

CCID

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts.

Le Conseil Municipal propose à la Direction Départementale des Finances Publiques une liste de 24 contribuables

Le Directeur Départemental des Finances Publiques nommera ensuite six commissaires titulaires et six commissaires suppléants parmi les noms proposés dans la liste ci-dessus

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIAL (CCAS)

Le Conseil Municipal désigne comme membres du CCAS :

- ABRIAL Evelyne
- MOUNIER Marie-Laure
- VEY Christophe
- PACALON Didier
- LAMONOCA Anne-Marie
- CHALAND Françoise
- VOLLON Nicole
- RECHATIN Fabienne

LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL

Le Maire rappelle que la commune dispose d'un appartement communal vacant depuis début janvier.

Le Conseil Municipal approuve la location de cet appartement Mme Françoise BROUSSARD et fixe le loyer mensuel à 300 €.



REGULARISATION FONCIERE

M. CHABERT va acquérir les parcelles A 114 et A 122, propriétés de la Section du Pinet.

Le Maire propose au Conseil Municipal de profiter de cette acquisition pour régulariser l'emprise foncière du chemin séparant ces deux parcelles en cédant à M. CHABERT un petit morceau de terrain au prix de 2 € le m².

Le Conseil Municipal accepte cette cession

DIVERS

- Gîte l'Ecole : De petits travaux d'amélioration ont été réalisés dans le gîte et le linge de maison a été renouvelé
- Outillage : Afin faciliter le travail des agents technique, la commune va investir dans du nouvel outillage